

# L'ÉLECTEUR

Le numéro : 1 centin.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC.  
Propriétaire

Edition quotidienne

**ÉPHÉMÉRIDES.**

28 août.

St. Augustin.

- 876.—Mort de l'empereur Louis I, d'Allemagne, surnommé le Pieux.
- 1608.—Mort du général anglais célèbre, Sir Francis Vere.
- 1731.—Mort de Charles Boyle, comte d'Ortery.
- 1859.—Mort du poète et critique Leigh Hunt.
- 1861.—Mort de William Lyon MacKenzie, un des chefs de l'insurrection de 1837 en Canada.
- 1877.—Émancipation des esclaves au Madagascar.
- 1879.—Départ de Québec de la frégate française *La Galissonnière*.

QUEBEC, 28 AOUT 1880.

**L'Emprunt Wurtele.**

La *Minerve* se déclarait scandalisée, il y a quelque temps, de ce que nous avions dit de cet emprunt. Elle allait même jusqu'à dire qu'elle espérait, pour l'honneur de M. Langelier, qu'il n'était ni l'auteur, ni l'inspirateur de notre article.

Il nous fait peine de scandaliser notre confrère, mais franchement il a la conscience trop délicate. On voit qu'il a été à l'école de ces sévères moralistes qui s'appellent Dansereau et Sénécal. Puisque la vertu rigide de notre confrère est si facile à effaroucher, nous lui conseillons de ne pas lire les lignes qui vont suivre, car sa pudeur aurait trop à souffrir; non seulement nous allons répéter nos assertions de l'autre jour, mais nous affirmons que la Province perd sur cet emprunt au moins 800,000, c'est-à-dire, \$320,000, et nous allons en donner la preuve.

L'emprunt est négocié au taux nominal de 98. Mais pour chaque livre sterling nous ne devons recevoir que 25 francs, et nous recevons ces 25 francs à Paris. (Voir document 13 de la dernière session, p. 2.) Or, que vaut, en ce moment, à Paris la livre sterling? *Vingt-cinq francs trente-quatre centimes et demi*. Nous perdons donc 34½ centimes par livre sterling; ce qui, pour les £734,000 que nous avons à toucher, fait une perte totale de 270,000 francs ou £10,651 sterling.

Ce n'est pas tout. Cette perte nous laisse avec seulement £73,349 à Londres. De cette dernière somme il faut déduire les timbres sur les £800,000 sterling de débentures qui doivent être émises, lesquels timbres doivent être

payés par la province et se montent à £1,000 sterling environ. Il ne nous restera plus que £73,349 sterling à Londres. Comme le change sur Londres ne se vend ici, en ce moment, que 8 1/16, il se trouve au-dessous du pair de 1 7/16, ce qui veut dire que nous allons perdre 1 7/16 par cent sur la transmission des £73,349 sterling (\$3,709,876). Le total de cette perte s'élève à \$53,829.

A cela il faut ajouter 10 jours d'intérêts sur la moitié de l'emprunt qui ne devrait être versée que le 10 de juillet, bien que portant intérêt contre la province depuis le 1er. Cela forme une autre somme de \$2600 à déduire.

L'emprunt ne nous rapportera donc que \$3,653,447. Au pair nos £800,000 sterling de débentures devraient nous donner \$3,888,000. Nous perdons donc un montant total de \$234,553. Cela ramène l'emprunt à un peu moins de 94 net.

Nous ne parlons pas ici des frais de voyage de Mess. Wurtele, Carrier et Paquet, ni des autres faux frais, bien que le total doive absorber une couple de mille piastres; nous ne parlons que des frais dont nous pouvons donner les chiffres positifs.

Combien aurions-nous pu obtenir? Nous ne rechercherons pas ce que nous aurions pu avoir à Londres ou à Paris; on pourrait épiloguer la-dessus et essayer de donner le change au public; mais nous affirmons que nous aurions pu sans sortir de la province, vendre nos débentures au moins 102, et nous allons en donner la preuve. Les obligations de la ville de Montréal se vendent depuis quelques années le même prix que celles de la province. Dans le même temps où M. Wurtele négociait à Paris l'emprunt de la province, Montréal demandait des soumissions pour un emprunt semblable, savoir: à 5 pour cent et remboursable dans 30 ans. Le prix que Montréal a obtenu est celui que nous aurions dû avoir pour nos obligations si l'emprunt eût été négocié par des gens honnêtes et compétents. Quel est ce prix? Cent deux sans commission, ni change, ni timbres, ni frais d'aucune sorte. Pour chaque piastre de débentures Montréal a obtenu une piastre et deux cents. Nous avons, nous, obtenu un peu moins de 94 cents. C'est donc au-delà de 8 par cents que nous perdons sur quatre millions de piastres, ce qui fait une somme de TROIS CENT VINGT MILLE PIASTRES. Voilà ce que nous perdons sur la né-

gociation de l'emprunt seulement; mais nous allons subir une perte d'un autre genre. Même en tenant pour vraies toutes les assertions de M. Robertson en Chambre (et tout le monde maintenant sait que c'est dire beaucoup) nous n'avons besoin en ce moment que de la moitié environ de ces quatre millions. Quant à l'autre moitié elle ne pourra pas être employée avant deux ans en moyenne, car elle est destinée surtout à payer des subsides de chemins dont plusieurs, comme celui du chemin de fer du Lac St. Jean, ne seront pas dus avant quatre ou cinq ans. Que fera-t-on, dans l'intervalle, des deux millions qui seront sans emploi? On les déposera dans les banques où l'on n'en obtiendra certainement pas plus de 3 par cent d'intérêt en moyenne; car on aura 4 sur certains montants, mais on n'aura rien du tout sur d'autres. Comme nous payons 5 par cent, c'est 2 par cent par année pendant deux ans que nous perdrons sur deux millions. Cela forme un total de quatre vingt mille piastres!

En tout donc, tant sur la négociation de l'emprunt que sur les intérêts de la partie qui restera sans emploi, nous perdons quatre cent mille piastres!

Voilà ce qui en est de cet emprunt dont on a fait tant de bruit; voilà la valeur de cette opération financière qui a tant excité l'enthousiasme de la presse ministérielle qu'un peu encore et elle proposait l'érection d'une statue à M. Wurtele!

**L'Hon. Luc Letellier de St. Just**

Nous avons reçu, hier soir, un télégramme annonçant que L'Honorable M. Letellier avait passé une nuit tranquille, mais que son état inspirait encore de vives inquiétudes.

**Informations générales.**

L'établissement d'un consulat chinois dans l'île de Cuba produit déjà son heureuse influence. Le gouvernement a décrété que dans dix jours, tous Chinois détenus comme vagabonds, ou parce qu'ils sont sans travail ou enfin pour tout autre motif qu'un motif criminel devrait être mis en liberté. Il a décidé également que les Chinois jouiraient, à partir de ce jour des mêmes droits que les citoyens appartenant à une nation amie.

M. Gambetta a-t-il eu une arrière-pensée belliqueuse lorsqu'il a dit dans

son discours de Cherbourg: "Quand l'infortune a'teint les peuples, leur devoir est d'attendre, dans le calme, dans la sagesse, dans la conciliation, toutes les bonnes volontés. On demeure ainsi libre de ses mains et de ses armes au dedans et au dehors; les grandes réparations peuvent sortir du droit; nous ou nos enfants, nous pouvons les espérer, car l'avenir n'est interdit à personne." Le président de la Chambre des députés a-t-il voulu menacer l'Allemagne lorsqu'il a ajouté: Je veux, en deux mots, répondre à une critique qui a été formulée. On a attaqué ce culte passionné qu'ont certains hommes publics pour l'armée qui groupe aujourd'hui toutes les forces nationales, qui contient le sang le plus pur de la France. On leur reproche de prêter trop de temps à l'examen de la progression de cet état qui met la patrie à l'abri de tout danger. Ce n'est pas un esprit belliqueux qui anime et dicte ce culte, c'est la nécessité, quand on a vu la France tomber si bas, de la relever et de la maintenir forte et puissante. Si nos coeurs battent, c'est pour cela, ce n'est pas pour un sombre idéal d'aventures sanglantes; c'est pour que ce qui reste de la France reste entier, et pour que nous puissions compter sur l'avenir pour savoir s'il y a une justice émanante dans les choses, qui vient à son jour et à son heure"

Sir Léonard Tilley n'a éveillé aucun enthousiasme à Toronto-Ouest. M. Beatty et ses amis avaient dégoûté quelques-uns de leurs adeptes et endormi les autres en demandant cinq à dix années pour développer la politique de protection.

À ce compte, se dirent les électeurs, la protection peut mourir d'anémie. Dans cinq ans! dans dix ans! Y pensent-ils?... Il n'y aura pas un seul Canadien au pays. La protection, si elle a alors atteint l'apogée de son développement, n'aura plus personne à protéger.—(La Patrie.)

On a des nouvelles de l'expédition italienne de M. Matteucci dans l'Afrique centrale. Une lettre récente de M. Matteucci annonce que l'expédition est prête à entrer dans le Ouaday, région au sud du Soudan et du Sahara. Le jeune prince Borghese, accompagné Matteucci. La santé de la caravane ne laisse rien à désirer.

Il n'en est pas de même de l'autre expédition dans le Choa, où les hommes et les éléments semblent conjurés contre les courageux explorateurs. La mort fait parmi eux des ravages terribles: un jeune journaliste de Milan a succombé quelques jours après son arrivée, d'autres sont restés malades en arrière, enfin on craint que le chef de l'expédition du Choa ne soit prisonnier entre les mains du sultan de l'endroit.

On mande de Paris que M. de Geofroy, ministre plénipotentiaire, commissaire général près la commission

franco-américaine des indemnités de guerre, vient de partir pour Washington.

Cette commission, on se le rappelle, a pour mission: 1o d'indemniser nos nationaux établis en Amérique des pertes que la guerre de sécession leur a causées, et 2o d'indemniser les citoyens américains qui auraient subi des pertes du fait de la guerre franco-allemande de 1870-1871, on enfin des événements de la Commune.

D'après la convention qui vient d'être signée entre la France et les États-Unis, les trois délégués qui composent cette commission doivent se réunir immédiatement à Washington.

**L. H. FRÉCHETTE.**

Pendant que les journaux étrangers paient un juste tribut d'éloges aux talents de notre compatriote, M. Fréchette, au sujet de l'honneur que vient de lui faire l'Académie française, nous lisons ici, presque tous les jours, dans ces bons journaux conservateurs des attaques malveillantes, de grossières personnalités à l'adresse de notre poète couronné.

Le Sieur Dionne qui fait dans le *Courrier du Canada*, s'écrie: Pour nous, nous préférons ne pas avoir écrit ni *Papineau*, ni *l'Exilé*, ni même avoir été couronné par l'Académie française.

Pour une bonne raison, pauvre homme. D'abord vous ne pouviez, vous ne pouvez et vous ne pourriez pas écrire ni *Papineau*, ni *l'Exilé*, et soyez en certain, vous ne serez jamais couronné pour vos œuvres.

Par contre, voici ce que dit le *Courrier des États-Unis* de M. Fréchette:

"Nous nous faisons un véritable plaisir de féliciter nos amis canadiens du grand et honorable succès que vient de remporter en France un des leurs, dans le pur domaine de l'intelligence inspirée par le patriotisme. Une chose nous a frappés surtout dans la distinction obtenue par M. Fréchette, c'est moins la distinction elle-même que les circonstances dans lesquelles elle a été accordée. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous savons que les Canadiens ont parmi eux des lettrés et des poètes; mais c'est un fait nouveau que, tout heureuse de faire fête à des Français en honneur au côté de l'Océan, l'Académie française, ce corps essentiellement observateur des règles et des traditions, ait dérogé à ses lois pour ouvrir l'accès de son concours à "un homme originaire de cette France lointaine," suivant l'expression touchante de M. Camille Doucet. Et comme cette nouveauté a été accueillie avec chaleur, avec enthousiasme, par cette assemblée; une assemblée académique, la plus calme et la moins démonstrative de toutes les assemblées!

**FEUILLETON DE "L'ÉLECTEUR."**

No. 39

LA

**PERUVIENNE**

PAR

**RAOUL DE NAVERY.**

X

LE DROIT DE LA FEMME

Fray Juan se souleva et parvint à se tenir debout. Le courage du moine ramenait la faiblesse de l'homme.

Etendant devant lui ses mains tremblantes et tournant sa face pâle vers le ciel, il rassembla son énergie afin de remplir un suprême devoir.

Nous allons mourir, dit-il, soumettons-nous, sans murmure..... Dieu remplit ce désert comme il remplirait un temple..... Antonio, ma sœur, les mains que vous avez si souvent pressées vont vous ouvrir les portes du ciel..... Ce n'est plus l'heure de regretter les biens de ce monde, de tourner nos regards vers les êtres que nous avons aimés..... Nous allons les attendre,

près du Dieu qui nous appelle.....

Quelle scène! Aux pieds de ce moine mourant prêt à les absoudre, se traînaient tour à tour des êtres à l'agonie. Mais si grands étaient les sentiments de foi de cette famille, qu'une expression de calme sublime se refléta sur tous les visages quand une suprême bénédiction fut tombée sur les fronts glacés.

Ni la crainte des pumas et des cougars, ni la frayeur des serpents ne purent assez galvaniser les malheureux pour les porter à chercher un refuge dans les branches des arbres. De temps en temps, un profond soupir soulevait leurs poitrines dévorées par un feu terrible; à ce soupir succédait un râle saccadé, et les bras s'étendaient au hasard, comme s'ils tentaient de s'attacher à un objet invisible.

Les malâtres expirèrent les premières; Mme des Odonais ferma pieusement leurs paupières. Puis ce fut le tour de Sébas, dont un cri terrible termina l'agonie. La voix de fray Juan s'éleva:

Seigneur, dit-il, Seigneur, je crie vers vous du profond abîme où je suis! Rendez vos oreilles favorables à ma prière. Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon l'étendue de votre miséricorde.

Il ne put achever, porta la croix de son rosaire à ses lèvres et retomba.

Antonio rampa sur le sol jusqu'à l'arbre le plus proche, s'accrocha aux lianes, et, défaillant, se pencha sur le fragile berceau

dans lequel Mme des Odonais avait déposé Pablo.

Le visage du cher petti était calme, sa dépouille mortelle se refroidissait déjà...

Antonio tomba sur le sol de toute sa hauteur.

Adieu, marmura-t-il, adieu.

Deux noms s'échappèrent avec peine des lèvres d'Isabelle.

Antonio..... mon mari.

Puis rien, plus rien, pas un cri, pas un soupir, pas un souffle.....

L'aile de l'ange de la mort a touché tous ces fronts.

Les infortunés, égarés dans la forêt vierge, à partir du 25 décembre, avaient mis cinq jours pour achever de mourir.....

La nuit descend; des bruits sinistres s'éveillent; les loups rôdent; les tigres se mettent en quête; les singes hurlent dans les profondeurs du bois; les oiseaux de nuit jettent leurs cris étouffés. Un drame de sang et de carnage se joue autour de ces morts. Le serpent glisse dans l'herbe, avide de sang, et frôle ces corps glacés de sa peau visqueuse; au loin on distingue parfois le grommèlement des ours; un spectacle plus effroyable ne peut frapper les regards que ce groupe de voyageurs à qui Dieu donne pour tombeau un Eden aussi magnifique que le Paradis du premier homme.

Aux épouvantes de la nuit succèdent

les magnificences du matin. Les oiseaux s'éveillent dans leurs nids; les fleurs des lianes ouvrent leurs calices au-dessus de la cime des arbres; les aras multicolores s'envolent par troupes; les feuillages luisants brillent sous la rosée. Des parfums confondus, des plantes odoriférantes se mêlent à un vent léger, soufflent à travers les branchages des courbarils, et agitent les rideaux de verdure empourpés de fleurs. Les harmonies mêlées de la brise, des chants ébauchés, des bruissements d'élytres, des soupirs étouffés, produisent un immense murmure.

Et, formant opposition terrible à ce tableau plein de fraîcheur et de grâce idéale, l'ombre des colosses végétaux couvre huit cadavres immobiles.

Parfois un souffle de brise agite les cheveux dénoués des femmes; un rayon glisse sur les visages immobiles, et paraît leur rendre les palpitations de la vie... Mais aucun de ces infortunés ne se soulève de sa couche, et vers la fin du jour, les carnassiers, en quête de proie, passent à côté d'eux, les flairent et s'éloignent.

Un jour encore, puis une nuit....

L'aurore se lève, un reflet d'or et de pourpre glisse sur le front de Mme des Odonais. Les jeux variés de la lumière produisent à cette heure une si étrange illusion que le visage d'Isabelle se colore.....

On dirait que ses mains s'agitent, que son sein se soulève.....

“ Nos amis canadiens reconnaîtront là sans doute un trait du caractère français, en apparence si léger, mais si affectueux et si profondément sensible aux attachements généreux. Puissent-ils en être soutenus dans leur vieille fidélité au berceau de leur race, et puisse s'en accroître leur confiance dans la réciprocité de leurs sentiments pour la France! Puissent-ils aussi se sentir encouragés à conserver et à cultiver cette belle langue française, dont ils sont justement fiers, et qui sert si bien ceux qui, comme L. H. Fréchette, ont de nobles pensées à exprimer !

**Chez M. Gladstone.**

C'est au No. 10 de Downing street que demeure M. Gladstone. Ce No. 10 est la demeure privée du premier Lord de la Trésorerie.—Au No. 11, se trouve l'habitation du chancelier de l'Echiquier, M. Gladstone cumulant les deux fonctions. Il a choisi naturellement celle des deux maisons qui lui convenait le mieux, et je dis maison, car il s'agit point ici d'un palais ni même d'un hôtel.

Downing street, n'est pas une rue—c'est un passage, commençant à Whitehall et aboutissant à son extrémité à un escalier fort incommode qui conduit à Saint-Jame's Park; un côté du passage est formé par l'immense construction, dans laquelle se trouvent installés différents ministères. L'autre côté est composé de trois petites maisons en briques bien noires, aussi laides d'aspect que l'on peut les rêver. Ce sont les anciennes maisons anglaises, avec la grille réglementaire, la porte étroite entre deux fenêtres au rez-de-chaussée. Trois fenêtres au premier, autant au second, et les dites fenêtres à guilotine, bien entendu.

L'idée du reporter, qui annonce que sur la porte de la demeure de M. Gladstone on a mis un écriteau, afin d'inviter les visiteurs à ne point sonner, est une excellente plaisanterie, par cette raison que sur le seuil de la maison du premier lord de la Trésorerie, deux valets de pied sont en faction et que cette porte est toujours largement ouverte, ce qui permet d'aller inscrire son nom sur le gros registre déposé à cet effet dans l'anti-chambre, absolument obscure, du reste.

La chambre de M. Gladstone est au premier et au no. 10; elle est éclairée par trois fenêtres donnant sur le passage, de médiocre grandeur, fort simplement meublée. Le lit occupe le milieu de la pièce, faisant face à la cheminée. Au-dessus de ce lit, veille Mme Gladstone, qui ne quitte pas son mari depuis le commencement de sa maladie.

On connaît les origines de cette maladie. Un refroidissement; il serait plus à propos de dire, un excès de travail. Le docteur Clarke avait déclaré à son illustre client, que sa santé ne lui permettait peut-être pas d'accepter sans danger les hautes fonctions de Premier. M. Gladstone se lève à six heures du matin, et ne quitte son bureau que vers midi; cette matinée est consacrée à l'expédition des affaires, avec ses secrétaires dont l'un est M. Hubert Gladstone, son fils, membre du parlement. Après le lunch, c'est à-dire, vers deux heures, le travail reprend; M. Gladstone répond lui-même à toutes les lettres qui lui sont adressées, et ses cartes-poste sont célèbres. Puis, viennent les séances du parlement qui se prolongent souvent jusqu'à trois heures du matin, et vous conviendrez que pour un homme qui est dans sa soixante-douzième année, il y a là un

labeur qui effrayerait bien des jeunes gens.

**DEPECHE TELEGRAPHIQUES.**

**EUROPE.**

**ANGLETERRE.**

Londres, 27 août.

La Chambre des Communes a siégé toute la nuit et n'a ajourné qu'à 1 heure de l'après-midi. Les membres Irlandais ne voulant pas voter les subsides ont parlé sans relâche pendant presque tout ce temps-là.

**FRANCE.**

Paris, 27 août.

Une dépêche de Paris dit que Robert Michel, député Bonapartiste, aurait fait un discours acceptant la politique de M. Gambetta.

**ALLEMAGNE**

Berlin, 27 août.

On télégraphie de Berlin, que les puissances ont ordonné que les bâtiments qui doivent faire partie de la démonstration navale dans la Turquie, se rencontrassent dans l'Adriatique.

**ESPAGNE**

Une discussion sérieuse a lieu entre les journaux ministériels et ceux de l'opposition, relativement au titre que doit prendre le premier-né de la famille royale d'Espagne.

**CANADA**

Ottawa, 27 août.

La compétition au tir de la carabine entre les dragons et les carabiniers d'Ottawa a été gagnée par ces derniers par 10 points. Le prochain terme de la Cour Suprême est fixé pour le mois d'octobre.

Messrs Packington et Edgar tous deux de la police montée, de Manitoba, rapportent que Sitting Bull est parti, accompagné de ses tribus, pour faire la chasse aux buffles. Tout paraissait tranquille et les sauvages disaient être contents.

Montréal, 27 août.

Le verdict du jury sur le corps de John Fox, accoureur de char, a été un verdict de mort accidentelle.

Les ouvriers de la section No 11 du Canal Lachine sont en grève. Ils sont au nombre de 300 et demandent \$1.25 par jour au lieu de \$1.10.

Madame Lorimer a intenté une action contre John Thompson et Emile Racine pour recouvrer un montant de \$10,379.

Un jeune Leblanc, collecteur pour un marchand de charbon de la rue St. Dominique s'est enfui aux Etats-Unis, emportant avec lui \$600.

Toronto, août 27.

Le Capitaine Wyatt et le professeur B. Sheldon, délégués d'Angleterre sont partis, hier, pour Winnipeg, accompagnés de plusieurs émigrés qui comptent s'établir dans le Nord-Ouest.

**FAITS DIVERS**

**Bonne Nouvelle.**—On nous informe que M. Germain s'est décidé à faire rebâtir sa factorie, de suite. Ceci est certes une bonne nouvelle, car plusieurs pères de famille se trouvaient sans ouvrage pour l'hiver.

**Hum! Hum! Hum!**—Il paraît que Messieurs Brousseau, maire de Québec, le traître politique, Chauveau, et ce gentil petit Recorder, M. Déry, se sont voté \$1500, c'est-à-dire \$500 chacun: c'est pas bête, niquette!

Ne disait-on pas vrai, l'autre jour, relativement à une conversation tenue par un certain juge, "qu'il serait obligé de résigner si la police n'était pas mieux payée." On le connaît ce beau joufflu imberbe. Nous demandons en franche vérité si la population de Québec tolérera de pareilles infamies!

**Douane.**—Les recettes de la douane se sont élevées, hier, à \$2,279.25

**Police!** police!—Il paraît que deux hommes viennent d'être enrôlés dans la police, et qui certes ne sont pas des géants. Rien de plus naturel, tout diminue depuis la protection, (d'après les conservateurs), même les constables!

**Frégate.**—La frégate anglaise le Northampton, est partie de Halifax, hier, pour se rendre à Québec. Elle arrivera dans le port, mardi prochain.

**Perte.**—On estime la perte de M. Germain à près de \$80,000.

**Nouveau drill.**—Les hommes de la Batterie "A" s'exercent tous les jours à la nouvelle manœuvre de la baïonnette récemment introduite dans l'artillerie. Ils veulent sans doute montrer, lundi, au général Luard ce qu'ils peuvent faire.

**Vol.**—Pendant que Madame Stein faisait son marché ce matin, elle s'est fait voler son portefeuille contenant \$8.

La police est sur la piste du voleur.

—On demande, au no. 19, rue du Pont des ouvrières pour moulin à coudre, et une bonne repasseuse.

**Personnel.**—M. Thos. Hinning, du journal libéral le Globe, et beau frère de l'hon. Geo. Brown, est en ville; il se rend en Ecosse avec sa dame, et est parti, ce matin, par la ligne Allan.

**Eclairage de la Terrasse!**—On nous informe que plusieurs Messieurs ont souscrit, ou plutôt, vont souscrire un certain montant entr'eux pour faire éclairer la plateforme au gaz. Ceci fait honneur à ces Messieurs, et leurs noms devraient être connus, afin que le public puisse connaître et apprécier ces personnes-là.

D'un autre côté, c'est un rude soufflet à nos lumières de la Corporation qui sont trop..... pour voir clair. Pourtant ces mêmes lampions ne disent rien pour les \$1500 que viennent de se voter les trois "Matadors," Brousseau, Chauveau et Déry.

Est-ce pour accorder ces \$1500 que nous avons été sans lumière pendant plusieurs jours?

Répondez donc tas d'.....

**Accident.**—Pendant que le Bataillon de Lévis s'exerçait l'autre jour au tir à la cible, une balle alla frapper une pierre et un des morceaux frappa l'œil droit du sergent Dallaire, de St. Raphael. Nous sommes heureux d'apprendre que la blessure n'est pas sérieuse.

**Pain.**—On nous informe que, hier soir, un certain boulanger vendait du pain à 10 cents. Ce pain était fait avec de la farine mouillée, provenant du vapeur "Waldensian," et contient plus ou moins de poison, vu qu'il y a de la potasse qui s'y est mêlée.

Si ce boulanger ne cesse pas ce commerce, nous publierons son nom.

**Spencer Wood.**—On fait des travaux considérables à Spencer Wood, qui coûteront de fortes sommes, et pourtant on nous dit que la Province est en banqueroute. Il n'y a rien d'étonnant. D'autres Gouverneurs, aussi intelligents et aussi bien élevés que le fonctionnaire fédéral qui y habite actuellement, se sont contentés de Spencer Wood comme il était.

Nous, le peuple, nous sommes obligés de payer les frais et nous aurons, par ces extravagances ridicules, la "taxe" avant longtemps.

**Beau spectacle.**—Messieurs Julien ont fait brûler la coque du navire naufragé "l'Azincourt" qu'ils avaient acheté il y a quelque temps. Rien ne pouvait être plus beau à voir, hier soir; car cette masse en flammes illuminait admirablement les plages pittoresques de Beauport.

**Le Parisien.**—Le nouveau navire de M. Valin a été acquitté en douane, hier, et est parti pour Liverpool sous le commandement du Capitaine Rhéaume.

**MM. BRUNET & LAURENT,** Enseigne de la Feuille d'Erable, rue St. Joseph, St Roch, ont en main un nouvel assortiment de tweed écossais et canadien, ainsi qu'un assortiment complet d'articles de toilette pour messieurs.

—Pendant les grandes chaleurs et la saison des fruits, le Quina Laroche est très efficace dans un verre d'eau. Il décelle ainsi une amertume agréable, qui tonifie en combattant la soif, et prévient les désordres provoqués par les fruits, les boissons fermentées et les glaces.

**Brutalité.**—On se rappelle l'acte de férocité inouïe commis, il y a quelques jours, par une bande d'ouvriers de chemin de fer, à la station d'Agnew, Pennsylvanie. On se souvient que ces brutes poursuivirent un malheureux qui avait pris une grappe de raisin dans une vigne voisine, le forcèrent de se jeter à l'eau et l'accablèrent de pierres jusqu'à ce qu'il fut noyé. L'identité du corps de cet infortuné vient d'être constatée. C'est celui de Robert Bryson, de Harrisbourg, fils de Robert Bryson Sr., un riche manufacturier retiré et le neveu de James et Robert McCormick, deux des hommes les plus riches de cet Etat. Au printemps dernier, Robert Bryson, fut presque asphyxié par le gaz et son cerveau fut affecté. Il aimait, ainsi à se promener et à s'égarer dans les campagnes où les populations l'estimaient et l'aimaient. On doit espérer que la justice punira sévèrement le crime atroce de ses lâches agresseurs.

—A propos du docteur Tanner, M. Léopold Stapleaux a offert de tenir le pari opposé.

M. Stapleaux a parié de ne pas passer, pendant quarante jours, une demi-heure sans manger.

M. Stapleaux fait la chouette et tiendra l'équivalent de tout ce que voudra parier la galerie.

Belgique contre Etats-Unis, Brabançon contre Yankee!

**Piraterie.**—Dimanche dernier, Charles Austin, de Babylon, Long Island, faisait une promenade sur la baie dans un bateau à voiles, quand deux hommes de lui inconnus ont subitement accosté le bateau, et jetant son propriétaire par-dessus bord se sont éloignés à toutes voiles. Heureusement pour lui, M. Austin est excellent nageur. Il a eu la chance de ne pas rencontrer de requins, et il a fini par

atteindre la plage sain et sauf, quoique entièrement épuisé. Le lendemain, le bateau si audacieusement volé a été retrouvé à Amityville.

**Loi rationnelle.**—On s'est souvent étonné de l'énorme quantité de contestations auxquelles les testaments donnent lieu en ce pays. Il est presque sans exemple que le testament d'un homme laissant une fortune considérable ne soit pas attaqué devant la cour du Surrogate, et dans la plupart des cas les contestants n'ont pas à faire valoir l'ombre d'un titre sérieux à l'appui de leurs prétentions. Le secret de ceci est que les hommes de loi chargés de poursuivre l'annulation d'un testament sont toujours sûrs de toucher leurs honoraires, qu'ils gagnent leur cause ou qu'il la perdent. Dans le premier cas, ils sont rétribués généreusement par les clients auxquels ils ont fait palper une fortune inattendue, et en cas de perte du procès, la loi les autorise à se faire payer de gros honoraires sur la succession même qu'ils se sont vainement efforcés d'enlever aux ayant droit légitimes. Les conséquences de cette monstrueuse disposition légale sautent aux yeux. Chaque fois que s'ouvre une succession importante, de cupides hommes de loi veulent en prélever leur part, et rien ne leur est plus facile que de trouver des clients de bonne volonté prêts à les charger de faire valoir "leurs droits." La plupart du temps, clients et hommes de loi savent parfaitement que le procès est perdu d'avance, mais cela ne les empêche pas de l'engager, leur seul objet étant d'attraper les honoraires.

Cette loi inique et absurde n'a plus que quelques jours à vivre. A partir du 1er septembre, les successions cesseront d'être tenues de payer des honoraires aux hommes de loi des clients qui les auront attaqués sans droit. L'effet de cette nouvelle disposition sera sans doute qu'à l'avenir on ne verra contester judiciairement que les testaments véritablement contestables. Ce sera fâcheux pour les hommes de loi dépourvus d'honnêteté, mais les héritiers en général se réjouiront de n'avoir plus à abandonner à de rapaces harpies une grosse part des biens à eux laissés par leurs défunts parents ou amis.

**Mère dénaturée.**—Annie et Rose Gies âgées de 11 et 12 ans, se sont présentées sanglantes et couvertes de contusions à la station d'Union Market, pour informer le capitaine que leur mère les maltraitait, leur refusait à manger et leur faisait passer la nuit dans les rues. L'appartement de la mère, Elizabeth Gies, No. 18 Clinton street, a en conséquence été visité. Cette femme a été trouvée ivre-morte, ronflant auprès d'un baby de sept mois. Son mari, Peter Gies, chassé du domicile conjugal par l'intempérance de sa compagne, est allé demeurer au No. 240 Seconde rue, où ses deux petites filles le visitent chaque soir et reçoivent de lui l'argent nécessaire pour s'acheter des aliments, mais l'argent leur est invariablement enlevé par leur mère et converti en whiskey. Les deux sœurs ont été confiées aux soins de la matrone de la police, et la mère a été arrêtée.

—Les époux John Bright, restaurateurs à la Nouvelle Orléans, ont une fillette de dix sept ans, fort belle enfant, ma foi, dont l'imagination commençait à être hantée par les rêves paradisiaques de l'Hyémée. Ce qui contribuait du reste à entretenir ses rêves, c'était la visite quotidienne d'un jeune homme fort bien mis, qu'on pouvait

Vivante! elle est vivrnte!  
Celui qui ressuscita la fille de Jaïre, éveillé, de son sommeil de mort, Mme des Odonais.

Elle existe encore, mais de quelle vie, grand Dieu! L'effroi se peint dans son regard, un effroi touchant à la folie.

Isabelle ne se rend pas un compte exact de ce qui s'est passé. Un vide reste dans sa pensée; elle presse son front à deux mains, et s'efforce de se souvenir.

Elle se lève enfin et regarde autour d'elle.....

Ses yeux n'aperçoivent que des dacavres.

Mme des Odonais se traîne d'Antonio à fray Juan, pose sa main sur le cœur de ses frères..... Dans leurs poitrines, les palpitations de la vie ont cessé pour jamais.

Alors un désespoirs sans bornes s'empara de l'infortunée. Elle se jeta sur les corps roidis de ces êtres bien-aimés, les appelant de ses noms les plus tendres, les suppliant de se ranimer sous ses baisers et ses pleurs.

Elle s'accusait avec une âpreté terrible, elle se condamnait devant sa conscience, et se croyait coupable pour avoir entraîné à sa suite ceux qui l'avaient trop aimée.

Isabelle, poussant des cris surhumains, appela à son aide Dieu et les hommes; elle regrettait d'avoir été rappelée de la mort et de survivre à ceux qui expiraient pour elle.

Tout à coup, ce transport de douleur s'apaisa. L'hallucination à laquelle Mme des Odonais était en proie se calma subitement.

Elle avait appelé Dieu dans ce désert; Dieu venait de lui répondre.

Il lui répondait en réveillant dans sa conscience troublée par une douleur immense, le sentiment d'un héroïque devoir.

Le dernier nom qui s'était échappé de ses lèvres au moment où elle tomba près d'Antonio et de fray Juan revint à sa mémoire:

Mon mari!

Elle rassembla ses esprits, elle s'efforça d'étouffer son angoisse: la pensée de Jean des Odonais la ramena.

Il m'attend, dit-elle.  
L'infortunée rejeta ses longs cheveux en arrière, redressa sa taille affaîsée et murmura:

J'irai.....Oui, j'irai.....

Mais, au moment même ses regards tombèrent sur les cadavres qui l'entouraient. Elle ne put se résoudre à les abandonner sans sépulture. Il lui semblait qu'elle commettrait une profanation en les laissant à la merci des vautours.

Isabelle se rapprocha du berceau de lianes dans lequel Pablo dormait son sommeil d'ange; elle secoua de ses mains affaiblies le rideau de feuilles et de cordes végétales, et du sommet des arbres tomba une pluie de fleurs roses, blanches et pour-

pres qui ensevelirent sous leurs calices embaumés le corps du petit enfant.

Il resterait là, comme l'oiseau dans son nid de mousse et de parfums, comme le nouveau-né que la jeune Indienne cache entre les rameaux où le vent le berce comme jadis le berçait sa mère.....

Puis, Mme des Odonais, qui n'avait pour outil qu'un faible couteau, s'en servit d'abord, mais la lame se brisa dans ses doigts.

Alors, ramassant une branche d'arbre tombée à terre, elle s'efforça de creuser le sol à l'aide de ce misérable instrument. Ce fut en vain qu'elle tenta de ménager une tombe aux huit cadavres étendus autour d'elle; ce fut en vain que, rejetant son bâton, elle essaya d'élargir une fosse de ses mains ensanglantées; elle comprit enfin qu'elle userait sans résultat ses dernières forces dans une tâche qu'elle n'aurait pas même le temps d'accomplir; et, confiant au désert les restes de ceux qu'il avait étouffés sous ses ombres, elle songea à celui qu'elle devait rejoindre.

Mme des Odonais s'aperçut alors qu'elle n'avait plus de chaussures. Il lui était impossible de traverser pieds nus un désert où chaque pas devenait un danger. Elle songea d'abord à envelopper ses pieds dans des lambeaux de soie; mais qu'elle résistance offrieraient-ils contre les piqûres des scorpions, celle des serpents, les aiguilles menaçantes des arbustes épineux!

Tout à coup les regards de Mme des Odonais tombèrent sur Antonio..... Le cadavre était chaussé de souliers solides.

Une pensée qui traversa l'esprit de la malheureuse femme la fit tressaillir comme si la tentation de profaner une chose sainte lui était venue. Hélas! le choix des moyens ne lui était pas permis. Elle tomba sur les genoux en balbutiant des mots de prière et d'excuse;

Tu comprends... Antonio, mon Antonio bien-aimé... il faut que je marche... Il faut que je rejoigne.....

Tremblante, elle avança les mains vers le cadavre de son frère et s'efforça de dénouer sa chaussure... Les pieds d'Antonio s'étaient gonflés, il devint impossible à sa sœur de les ôter. Alors, elle prit la lame brisée de son couteau et coupa la semelle de ces chaussures; elle hésitait, elle tremblait, comme si elle eût craint de faire une blessure, de causer une douleur à celui qui ne pouvait plus fixer les yeux sur elle.

Quand elle eut tranché le cuir avec des peütes infinies, Mme des Odonais attacha ces semelles à ses pieds nus, à l'aide de cordes flexibles de béjuques; elle cassa une branche d'arbre pour s'en faire un bâton, fixa une dernière fois ses regards troublés sur les groupes des morts, et s'enfonça dans la forêt.

hardiment supposer dans l'aisance, qui lui faisait une cour assidue.

Les parents, voyant que le commerce en profitait, n'osaient trop rien dire; seulement, ils cherchaient, par tous les moyens, imaginables, à lui faire comprendre que leur enfant n'avait aucune dot et à provoquer ainsi une réflexion de sa part qui les éclairerait peut-être sur la nature de ses intentions.

L'autre jour, comme il glissait les deux sous traditionnels dans le tronc affecté au service, Mme. Bright eut une inspiration divine.

—C'est bien, cela! fit-elle. Je vois que vous tenez à augmenter la dot de ma fille.

—Comment! c'est pour la dot de mademoiselle votre fille?

Et une stupéfaction visible se peignit dans le traits du jeune homme.

—Mais oui, répondit la pauvre femme en l'observant d'un oeil inquiet. Nous ne pouvons pas lui en donner d'autre.

—Diable! fit alors le jeune homme, après un instant de réflexion.

Désormais, je ne mettrai plus qu'un sou dans le tronc. Dans cinq ans, mademoiselle serait trop riche pour moi.

Vous voyez d'ici la tête des parents qui croyaient avoir mis la main sur un nabab! Certifié authentique.

—Mary McComber, envoyée, il y a quelques jours, au pénitencier, sous le nom de Mary Paterson, a paru, avant-hier, devant la Suprême Cour sur un writ d'habeas corpus. Elle avait été condamnée sur une accusation de mauvaise conduite proférée par sa mère, sa mauvaise conduite consistant à vouloir épouser un marchand de journaux aveugle, nommé McComber. Ce dernier, qui est aussi devant la Cour, semble intelligent et est âgé de 23 ans; Mary n'en a que 16 et est fort jolie.

L'avocat de la prisonnière présente un certificat constatant son mariage régulier avec McComber. Le juge Beach, après sérieux examen, considère la condamnation qui a frappé la jeune femme comme irrégulière et la rend à son époux. Tous deux se retirent gaiement, le mari en soutenant sa femme et cette dernière en conduisant son époux. Qui sait? Ce ménage sera peut-être plus heureux que bien d'autres.

—Un jeune homme, connaissant l'anglais le français, la tenue des livres, et ayant une magnifique main, désirerait se placer dans une bonne maison de commerce.

S'adresser par lettre. A. B. poste restante, St. Roch Québec.

Le marchand de diplômes.—On annonce de Pittsburg que le rév. docteur Buchanan est maintenant hors de l'atteinte de la justice américaine. On sait qu'après avoir fait exécuter par un homme à gages une comédie de suicide, il était allé à Detroit, où il s'était installé sous un faux nom, avec l'intention de continuer en cette ville son commerce interrompu à Philadelphie. A son insu, il avait été suivi à Detroit par M. Jennings, père d'un vétérinaire de Pittsburg, qui, après avoir fait son prix avec la Press de Philadelphie, s'était fait fort d'arrêter le fugitif. Mais quand M. Jennings a voulu procéder à l'arrestation, la police lui a refusé son concours, et le docteur Buchanan, se sentant la puce à l'oreille, a bouclé sa valise, l'a prise sous le bras et a passé tranquillement sur le sol canadien, dans l'après-midi de samedi.

—Une triste histoire qui se répète trop souvent, par malheur. Une pauvre fille d'Ottawa, dont la mère, madame Faulkner, demeure ici, sur la rue Saint Paul, vient de mourir à Chicago, des suites d'un avortement pratiqué par un Dr Cream, dans la maison d'une dame McKay. Le docteur et la dame sont arrêtés, et nous espérons que la justice américaine leur réserve le châtiement qu'ils méritent. Mary Anne Faulkner, âgée de 29 ans, avait quitté sa famille pour aller rejoindre là-bas un individu qui avait promis de l'épouser, mais qui l'a cruellement abandonnée.

L'enquête sur la mort de Mary Ann Faulkner s'est ouverte hier. Les détails sont horribles, et ce Dr Cream ainsi que Mme McKay nous font bien l'effet de deux misérables. Ce Dr Cream est Canadien et a pratiqué à London, Ontario, où il a déjà été impliqué dans une affaire du même genre.

Garçon expédié par l'Express.—Un gros garçon joufflu d'une dizaine d'années est arrivé samedi soir, à Pittsburg, aux soins d'un messager de la compagnie d'express Baltimore and Ohio. Ce petit homme, nommé Casey Pemmell, voyageait comme matière d'express expédiée d'un coin reculé du Texas. Sur son dos, comme sur un sac de pommes de terre, était attachée une étiquette indiquant l'adresse du consignataire "Isaac Buzly, à Philadelphie." Il était porté sur le manifeste, comme tout autre article de fret, et à mesure qu'il passait des mains d'un messa-

ger entre celles d'un autre, le recevant en donnant quittance. Il a été expédié mardi, du Texas, accompagné d'un paquet contenant quelque argent, un chèque de bagages et un ticket de chemin de fer de Pittsburg à Philadelphie. Quand il voulait manger, ou qu'il exprimait un autre désir raisonnable, le messager prenait dans le paquet l'argent nécessaire pour satisfaire à sa requête et inscrivait la dépense sur le manifeste. Casey a été placé dimanche, dans un train du Pennsylvania, et, le soir, il a été envoyé sans avaries au consignataire.

Extradition.—On annonce de San Francisco que Rosario Meli, membre de la société de brigands La Maffia, en Sicile, condamné, l'an, dernier, au pénitencier pour vol, a reçu, avant-hier, son pardon du gouverneur, et est immédiatement parti en chemin de fer, sous la garde d'un fonctionnaire italien et d'un capitaine de la police de San Francisco, pour être expédié en Italie. Les autorités de ce pays ont demandé son extradition pour meurtre, et c'est pour acquiescer à cette demande que le gouverneur lui a accordé son pardon. La chose a été tenue aussi secrète que possible, afin de prévenir toute tentative de libération du prisonnier par d'autres membres de la Maffia.

Les journaux qui échangent avec L'ELECTEUR, (autres que ceux de la ville de Québec) sont priés de vouloir bien adresser leurs publications à la boîte 1045, Bureau de Poste, Québec.

SOMMAIRE D'ANNONCES NOUVELLES.

Rien sans la santé.—M.A. Brassart. Avocat—C. O. Labrecque. Exposition—S C Stevenson. E. Torcapel. Sachets Holman.—Bureau principal, 12, rue Ste. Anne, Québec, près de la Terrasse. Avocat.—A. X. Talbot. Invitation publique.—T. Hudon. Compagnie d'assurance de Stadacona.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES. Août 28.—Barque Norway, Ommundsen, Troon, juillet 14, Frz, Gunn, charbon. — Stirlingshire Healy, Youghal, juillet 4, J Burstall et cie, lest. Vapeur C J Brydges, Chouinard, Antigonish, ordre, platre. Barge à vapeur Albion, Staley, Port Dalhousie, Muir et frère, madriers. Vapeur Miramichi, Davies, Pictou, etc., compagnie des vapeurs de Québec, 137 passg, charg gén, Montréal. Harald Haarfager, Halvorsen, Greenock, juillet 15. Vapeur Harlsey, —, Newport, août 13 pour Montréal. ENTRÉS EN CHARGEMENT. Août 27.—Valborg, 1,056, Londres, Roberts Smith et cie, New Liverpool.

COMMERCE.

IMPORTATIONS. Par steamer Montréal. John Glass..... 25 barils do ..... 43 qrts. Par chemin de fer Q. M. O. et O. A. Joseph et fils.....30 boites tabac Par Grand Tronc. McCall Shehy et cie..... 1 caisse Hotel St. Louis..... 2 ballots Glover Fry et cie..... 1 caisse do do .....15 ballots Wm McLimont..... 3 caisses Hamel et Frère..... 5 do Thibaudeau frère et cie..... 2 do Chinic Beaudet et cie..... 1 do J et W Reid.....20 sacs pulpe donnée.

COMMERCE.

COTES DES FONDS. Québec, 27 août 1880. VALEUR. Banque de Montréal..... De 153 à 154 Banque Ontario..... 88 88½ Banque de l'A. B. du N..... 102 106 Banque Consolidée..... Banque du Peuple..... 83 86 Banque Molson..... 98½ 99½ Banque de Toronto..... 136 139 Banque Jacques-Carlier..... 85 90 Banque des Marchands..... 105 105½ Banque des Tova. de l'Est..... 105 107 Banque de Québec..... 102 103½ Banque Nationale..... 92 95 Banque Union du B. C..... 82 85 Banque Can. de Commerce..... 150½ 151 Banque Ville Marie.....

Table of exchange rates for various banks and currencies, including Banque de la Puissance, Banque de Hamilton, Banque Maritime, etc.

PRIX DE GROS.

Table of wholesale prices for various goods like flour, sugar, and oil, listing items like Farine—Supérieure extra p. qt., Extra superfine, etc.

BEURRE :

Table of butter prices for different regions like Cantons de l'Est, Kamouraska, etc.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL QUÉBEC

Table of retail market prices for flour, oatmeal, and other grains.

LAITIÈRE.

Table of dairy product prices like Butter, Milk, etc.

GRAINS.

Table of grain prices for wheat, barley, and other cereals.

GIBIERS.

Table of game prices for ducks, geese, and other birds.

DIVERS.

Table of miscellaneous goods prices like sugar, oil, etc.

LÉGUMES.

Table of vegetable prices like potatoes, beans, etc.

VOLAILES.

Table of poultry prices for chickens, ducks, etc.

VIANDES.

Table of meat prices for beef, mutton, etc.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE QUÉBEC.

Table of livestock market prices for beef, sheep, and other animals.

MARCHÉ AU FOIN DE QUÉBEC.

Table of hay market prices for different types of hay.

MARCHÉ AU CUIR.

Table of leather market prices for various types of leather.

Table of prices for various types of leather and skins, including Vache émaillée, Peaux de veau, etc.

PEAUX ET CUIRS

Table of prices for various types of leather and skins, including Peaux n. 1, Peaux de mouton, etc.

ANNONCES NOUVELLES

RIEN SANS LA SANTÉ. Mens sana in corpore sano. Récompense Nationale de 16,000 fr. MEDAILLE D'OR, etc



ELIXIR VINEUX (Extrait des 3 Quinquinas.)

Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge, recommandé contre les affections d'estomac, anémie, manque de forces, suites de couches, langueur, fièvres invétérées, etc.

Quina Laroche, FERRUGINEUX.

Apéritif, et fortifiant, Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force. Croissances difficiles, sang pauvre, anémie, lymphatisme, scrofules, etc. Seul dépôt chez M. A Brassart, professeur botaniste diplômé. No. 87, rue St. Georges Côte d'Abraham. Québec, 23 août 1880. 6 m

DINNING et O'NEIL

FOURNITURE POUR NAVIRES ET GOELETTES. Etaupe, Goudron, Poulies, Pavillons, Compas, Cartes marines, Toile à voile, Etc., etc., AUX PRIX LES PLUS BAS. Rue St. Pierre No. 70

C. O. LABRECQUE Avocat Bureau, 4, rue St. Pierre. Résidence privée, 25, rue St. Joseph

EXPOSITION

Agricole et industrielle de la Puissance. Ouverte au monde entier aura lieu en la Cité de Montréal. Commencant Mardi, le 14. ET SE TERMINANT Vendredi, 21 Septembre 1880 SUR LE TERRAIN DE L'EXPOSITION Avenue Mont-Royal, Mile-End

Pour la liste des Prix et Blancs d'Entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGE LECLERE, écrivain, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S C STEVENSON, écrivain, Secrétaire du Conseil des arts et Manufactures à Montréal. Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit: Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE. Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames etc., SAMEDI, 28 AOUT. Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés. S C STEVENSON, Montréal, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures. GEORGES LECLERE, Montréal, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q. Québec, 18 août 1880

E. TORCAPEL, Graveur et Bijoutier, No. 90, RUE St. JEAN, HAUTE-VILLE. Québec, 16 août 1880. 12 m,

CONNOLLY & LATULIPPE

MARCHANDISES SECHES. ET HAUTES NOUVEAUTES, COIN DES RUES St. JOSEPH et LACHAPELLE, VIS-A-VIS LE BLOC BRUNET St. ROCH QUEBEC

Nous recevons maintenant une grande quantité de marchandises d'Automne dans les derniers goûts. Québec, 15 juillet, 1880.

SACHETS

HOLMAN, POUR LE FOIE.

Guérison certaine pour toutes Affections de l'Estomac et du Foie.

Défiez vous des imitations et contrefaçons.

Tous ceux qui souffrent de la Dyspepsie, de la Maladie des Reins, etc., etc., peuvent être guéris et jouir de la vie, en portant le SACHET HOLMAN POUR LE FOIE, et en suivant les prescriptions recommandées. Il a fait des heureux par milliers qui tous préféreraient perdre leur fortune plutôt que de l'abandonner.

TEMOIGNAGE: St. Germain de Rimonski, 26 juillet 1879.

C'est avec plaisir que je vous communique les bénéfices que j'ai retirés de l'usage du Sachet de Holman. Par suite d'un empoisonnement par le Mercure (Calomel) je ne pouvais plus rien digérer, j'étais privé presque complètement du sommeil et je souffrais ainsi depuis cinq ans. Ayant entendu parler du Sachet de Holman, je me décidai à en faire l'essai. Aujourd'hui je certifie avec plaisir que je mange impunément sans éprouver aucune indisposition et que je dors admirablement bien. C'est un changement incroyablement et cependant réel. C. J. O. BELAND, Ancien Curé.

Explications fournies à ces bureaux ou par lettre gratuitement. Les personnes désirant se procurer un Sachet ou des informations peuvent écrire au bureau, 12, rue Ste. Anne. Toute correspondance est strictement confidentielle. BUREAU PRINCIPAL. 12, rue Ste. Anne, Québec. Ou chez M. L. Drouin, 96, rue St. Joseph, St. Roch.

Sachet régulier, par la maille, \$2.50. Sachet spécial, \$3.50. Emplâtres, 50 cents. Québec, 20 juillet 1880. 21 7. 80 12 m

MEDAILLE ET DIPLOMES

A LA DERNIERE.

EXPOSITION PROVINCIALE.

J. B. LALIBERTE MANUFACTURIER

MARCHAND DE FOURRURES, Nos. 124 et 126,

Rue St. Joseph, St. Roch, QUEBEC

L'ENSEIGNE DE L'ORIGINAL.

CHAPEAUX DE PAILLE, CASQUETTES,

CHAPEAUX de FEUTRE et de SOIE. Salle d'Echantillons de fourrures ouverte toute l'année et nous invitons les étrangers et les citoyens de Québec à venir visiter. Québec, 15 juillet 1880. 15js.

E. JACOT, HORLOGER ET BIJOUTIER, 71, RUE St. JOSEPH, ST. ROCH, QUEBEC.

Montres en or et en argent, Pendules et Horloges de tout genre, assortiment des plus variés et des plus complets, Bagues pour Dames et Messieurs, anneaux, Boucles d'oreilles, Chaines en or, argent et plaqués. Spécialités, Joncs, Aliances et Bagues de mariages. Québec, 15 juillet 1880.

Quand doit-on faucher le foin ?

Nous l'avons dit plusieurs fois, les cultivateurs retardent trop leurs fauchaisons. Ils attendent que l'herbe soit en graine; c'est une grande faute: 1o. parce que l'herbe se coupe moins facilement; 2o. parce qu'elle est dure et que les bêtes en rejettent la moitié, allez voir si les chevaux savent choisir leur foin; ils en laissent tomber autant qu'ils en mangent le trouvant trop dur; 3o. le regain ne repousse pas aussi vite quand le foin est trop mûr parce que la plante épuisée n'a plus de force et le moindre soleil l'altère.

Mais on dit: quand on coupe le foin trop jeune, il y a trop de déchet; c'est faux. Voyons un peu: à l'écurie le bétail n'en perd point; il y a donc avantage déjà, ensuite le foin est plus parfumé, il nourrit mieux. On en donne moins et il fait autant de profit que si l'on en porte une ration plus forte du trop mûr.

Or, nous disons: fauchez votre foin quand il est en fleur. En fauchant le foin plus tendre, il sèche plus vite, et si le soleil est ardent, il faut le remuer plus souvent, et le mettre en tas plus tôt aussi, cela se comprend bien. De la sorte il gardera tout son bon goût.

Le succès d'une bonne récolte en foin dépend entièrement de la condition dans laquelle on opère la fauchaison et les différentes opérations qui suivent: La première considération est la condition dans laquelle se trouve le foin, comme aliment, lorsqu'il a été fauché. Il ne doit être ni trop mûr ni trop vert. Il faut beaucoup de jugement et d'expérience pour déterminer l'époque de la fauchaison. En autant que la qualité du foin y est concernée, il n'est pas désavantageux de le couper trop tôt. Le temps convenable pour la fauchaison dépend du degré de végétation du foin et des changements que l'on aperçoit lors de sa maturité. Plus le foin est mûr, plus sa digestion par les animaux est lente et imparfaite; plus le foin est vert, la digestion en est plus facile. Cependant, dans ce dernier état, la dessiccation n'est plus difficile, c'est ce qui doit être pris en considération; il serait pour cela désavantageux toutefois d'attendre la complète maturité du foin, car dans ce dernier état, quoiqu'il sèche rapidement, il perd de sa valeur nutritive quoiqu'il ne perde pas de son poids. Cette dernière considération du poids porte un trop grand nombre de cultivateurs à retarder la fauchaison, et c'est une grande erreur.

Lorsque le temps de la plus forte pesanteur du foin est arrivé, le temps de sa plus grande valeur nutritive est passé, et sa récolte n'a pas autant de valeur. Les tiges de foin deviennent dures et fibreuses, par conséquent, indigestes; les substances minérales ayant été absorbées, donnent au foin plus de pesanteur, n'ajoutent rien à sa valeur et les animaux n'en retirent qu'une nourriture insuffisante, quand ils ne le rejettent pas complètement.

Gazette des Campagnes.

Guérison de la pomme de terre.

Pour régénérer et guérir la pomme de terre, nous recommandons: 1o de choisir pour plantation une race robuste; 2 de ne pas arracher les tubercules destinés à la reproduction qu'après leur parfaite maturité; 3o. de ne planter au printemps que des tubercules entiers et parfaitement sains; 4o. de supprimer les fleurs dès qu'elles commencent à apparaître, pour éviter que le pollen des plantes malades ne vienne y apporter le germe de la contagion, et pour éviter en même temps l'affaiblissement qui résulte toujours de l'acte de la génération; 5o. planter de préférence dans un terrain sec, un peu crayeux et siliceux, n'employer que des fumiers bien consommés sans être trop abondants; mais y ajouter une forte dose de cendre de bois ou de tourbe; 6o planter de bonne heure, afin de se rapprocher le plus possible de sa culture naturelle. Ceux qui ont mis à exécution ces recommandations ont toujours obtenu un grand succès.

Le drapeau du 99e.

On a vu à la fête du 14 juillet le capitaine Baratte comme le capitaine Chabal. C'est pourquoi nous publions ici, d'après le *Rappel*, l'histoire glorieuse du capitaine Baratte:

Le drapeau du 99e de ligne était décoré de la croix d'honneur. Il avait échappé à l'écrasement de Reischoffen. Quand la bataille de Sedan avait été perdue et que le 99e avait dû regagner "le fond de la marmite", en faisant à travers l'épaisseur des colonnes prussiennes une trouée qui lui avait coûté sept cents hommes, son colonel et quarante et un officiers sur soixante-neuf, on avait commencé par enterrer la hampe, qui venait d'être brisée par un éclat d'obus; puis on s'était partagé entre officiers le drapeau, l'aigle et la croix. Ce drapeau, sacré une fois de

plus, le livrer? c'est une idée qui ne vint à personne: le brûler? le capitaine Baratte ne le voulut pas.

Un jour, les sentinelles prussiennes qui gardaient les abords de la Meuse virent un mendiant vêtu d'un pantalon déchiré et d'un baillon de blouse, coiffé d'une casquette ignoble.—Qui vive? Au lieu de répondre, le mendiant se jeta dans la rivière. Ce fut une grêle de coups de fusil. Le mendiant plongeait, reparaisait, replongeait, et il put, malgré les balles, atteindre l'autre rive et se jeter dans les bois de Donchery. Mais l'éveil était donné, et les uhlands le traquèrent comme une bête fauve. Il a dû se cacher, ramper, rester vingt-quatre heures sans manger ni boire. Les uhlands ne furent pas plus heureux que les sentinelles. Le mendiant gagna la Belgique. Là, il était hors de danger. De Belgique, il put rentrer en France, courut au ministère de la guerre, et de dessous ses haillons tira le drapeau!

Le général Le Flô embrassa le capitaine Baratte et le décora.

Le général Farre, lui aussi, a voulu témoigner à ce vaillant la reconnaissance du pays. Par une lettre au gouverneur militaire de Lyon où habite le capitaine Baratte, celui-ci a été appelé à Paris pour assister officiellement, le 14 juillet, à la distribution des drapeaux.

Pendant la distribution et pendant la revue, il a eu sa place dans l'état-major particulier du ministre de la Guerre. C'est là un honneur grandement mérité, concluons-nous avec M. Auguste Vacquerie, et le général Farre doit être loué grandement d'avoir pensé à le rendre.

Maladies des yeux et des oreilles

DR. L. J. A. SIMARD,

Oculiste et Auriste,

46, RUE ST. LOUIS.

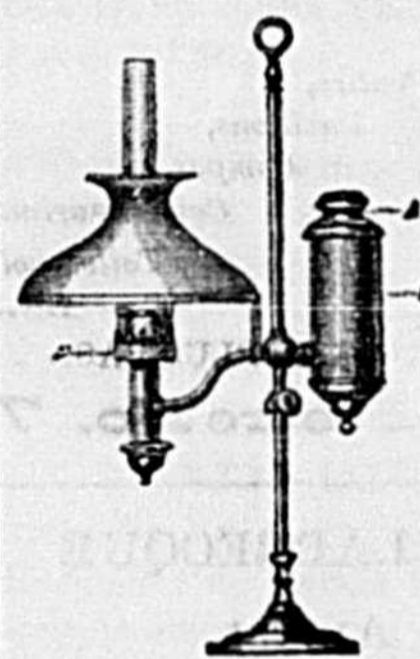
Heures de consultations de 9 h. a. m. à 12 a. de 1 h. p. m. à 4 h. p. m. Québec, 15 juillet 1880.

MOUNTAIN HILL HOUSE (HOTEL DION)

COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.

Nouvellement meublé. Tout le confortable d'un hôtel supérieur. A proximité des chambres de Parlement. E. DION & CIE., Propriétaires. Québec, 15 juillet 1880.

F. O. Vallerand & Frère IMPORTATEURS



LAMPES, LUSTRES, VERRERIES, HUILE DE CHARBON, Etc., Etc.

SEULS PROPRIETAIRES DU

Goblet National

Fabriqué expressément pour la fête de St. Jean-Baptiste.

EN GROS ET EN DETAIL.

92 Côté Lamontagne, 33 rue Notre-Dame

Basse-Ville.

Québec, 15 juillet, 1880. 3frs.

INVITATION PUBLIQUE. NOUVELLE SOCIETE.

La Maison T. HUDON,

DE ST. ROCH

désirant s'adjointre prochainement un associé pour une plus grande surveillance des affaires et pour plus de satisfaction pour l'acheteur, le Propriétaire informe ses pratiques de la ville et des campagnes qu'il vendra, d'ici à Trois mois, son Immense Fonds de magasin à une REDUCTION inouïe. Les marchandises ayant été achetées pour de l'argent comptant et dans la bourse, on se fait fort de soutenir la plus grande compétition possible. La vente se fera sans réserve et à des prix sans précédents, inutile d'énumérer.

Toutes les marchandises ont été remarquées à neuf.

Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

TOUJOURS AU MEME POSTE D'AFFAIRES, ENCOIGNURE DES RUES

JOSEPH et de la COURONNES. ST. ROCH.

Québec, 30 juillet 1880. 3frs.

F. C. THOMAS.

Importateur de

PORCELAINES, VERRERIES, FAIENCE, HUILE DE CHAREON, LAMPES ET CANDELABRES.

ENTREPOTS. MAGASIN. 10 rue des Saurs. 116 Côté de la Montagne, Basse-Ville, 14 Union Lane.

Boite 236 à la Poste Québec.

Fabricant des effets Robkingham et Brown.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE STADACONA

Contre le feu et sur la vie

EN LIQUIDATION

Bureau au No. 95 Rue St. Pierre au 2e étage.

Les actionnaires qui doivent à cette compagnie pour versements échus, sont requis de venir régler et payer sous le plus court délai. Québec, 15 juillet 1880.

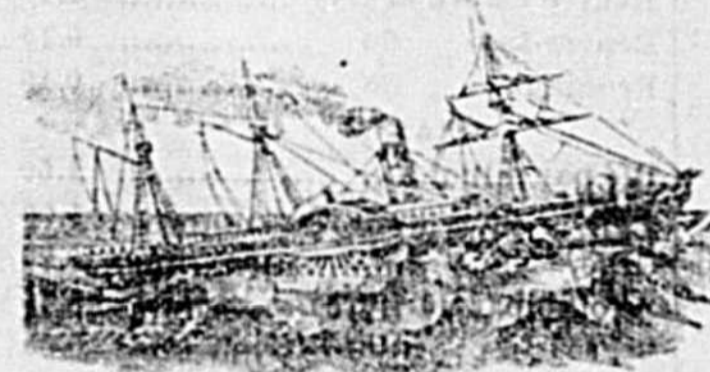
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie.

Les liquidateurs de cette compagnie nommés en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement Fédéral, dans le but de réduire les dépenses et de hâter le règlement final des affaires donnent avis que toutes les Branches et Agences de la compagnie ont été abolies. En conséquence, ceux qui ont des affaires à transiger avec la Compagnie doivent s'adresser directement aux liquidateurs, au bureau de la compagnie, no. 95 rue St-Pierre Québec.

Il ne sera tenu compte d'aucun règlement qui n'aura pas été fait avec les liquidateurs mêmes. Québec, 30 juillet 1880. 6frs.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS

1880 Arrangements d'Eté 1880

Cette ligne se compose de puissants et rapides steamers en fer de première classe, à machines doubles, bâtis sur le "Clyde."

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA

MALLE DE LIVERPOOL

partent de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC tous les SAMEDIS, faisant escale à Loch Foch, pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse, ou en venant, devront partir comme suit:

DE QUEBEC

Table with shipping schedules: Peruvian, Polynesian, Moravian, Sarmatian, Circassian, Sardinian. Dates and times listed.

D'autres vapeurs pour Liverpool seront envoyés à des époques régulières pendant toute la saison.

Prix du passage de Québec:

Table with prices: Cabine, Intermédiaire, Entrepont. Prices listed in dollars and cents.

Un médecin habile est à bord de chaque vapeur.

Les cabines ne sont retenues qu'en payant le prix de passage.

Des renseignements directs pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest donnés à Liverpool et dans les grandes villes du continent.

Un "Tender" avec les Malles et les Passagers des steamers de la Malle pour Liverpool, quittera le quai Napoléon, tous les samedis matins à 9 heures précises.

Pour plus amples détails s'adresser à ALLANS, RAE & CIE. Agents, Québec.

Québec, 15 juillet 1880.

VEUVE O. DELORIER.

Magasin de Ferblanterie.

A constamment en vente, Poêles, Ustensiles de cuisine, etc., etc.

Enseigne de la Cafetière dorée, NO. 237,

RUE ET FAUBOURG ST. JEAN, QUEBEC.

La plus grande attention est donnée aux ordres reçus: commandes rapidement exécutées pour toute espèce d'ouvrage de plombier ou de ferblantier.

Québec, 10 juillet, 1880.

AVOCATS

A. X. TALBOT

Avocat.

86 rue St. Joseph St. Roch.

Suit les Cours des districts de Montmagny et Beauce.

Bureau, 9 rue St. Pierre, Québec.

IRVINE & PEMBERTON

Avocats.

Rue St. Pierre, Bloc de la Banque Union, 2e étage.

SEWELL, GIBSON & AYLWIN

119, rue St. Pierre,

Suivent les Cours d'Arthabaska et Québec.

LANGELIER, & LANGELIER

MONTAMBAULT

105, Côte de Lamontagne.

Suivent les Cours de Beauce, Montmagny et Québec.

PELLETIER & CHOUNARD

BUREAUX, Rue St. Louis.

Suivent les Cours de la Malbaie et de Québec.

ROSS STUART & STUART

BUREAUX,

Côte de la Montagne.

SUZOR & TESSIER

15, rue Buade, Québec.

A. LEGARE

43, rue Dalhousie, Québec.

Suit les Cours de Montmagny et Québec.



CHEMIN DE FER

DE

Lévis et Kennebec.

A PARTIR DE

LUNDI, 28 JUIN,

Les trains marcheront comme suit:

MITTE. MALLE.

Laisant Lévis

Table with train schedules: pour St. Joseph, Arrivant à St. Joseph, Laissant St. Joseph, pour Lévis, Arrivant à Lévis. Times listed.

P.S. Le présent terminus de cette ligne est situé à 11 milles seulement des célèbres mines d'or Chaudière. Des "stages" sont à la disposition des passagers à l'arrivée de chaque train.

Table with return fares: Billets de retour pour St. Joseph, 1ere classe, 2me. Prices listed.

ROBERT SMITH,

Québec, 15 juillet 1880. Gérant.

J. & W. REID

No. 40,

RUE ST. PAUL, QUEBEC.

MANUFACTURIERS de PAPIER FEU-TRE pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOUDRONNE pour les couvertures des maisons.

PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Dmb et Marilla, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER faits à la machine pour épicerie, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires grands et petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS

De papiers à écrire, D'enveloppes, De plumes et d'Encre.

Et de toutes sortes de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail. TAPISSERIES, en gros seulement.

J. & W. REID,

No. 98 et 100, rue St. Paul. Québec, 15 juillet 1880.

IMPRESSIONS.

L A

Compagnie

D'IMPRIMERIE

DE

QUEBEC.

PROPRIETAIRE DU JOURNAL

"L'ELECTEUR"

Entreprendra toute espèce d'ouvrage d'imprimerie, telles que:

CARTES D'ANNONCES,

EN-TETES DE COMPTES,

RAPPORTS,

CARTES DE VISITES,

SACS POUR EPICERIES,

ETIQUETTES,

CIRCULAIRES,

LIVRES DE REÇUS,

CHEQUES ET REÇUS,

PROGRAMMES,

AFFICHES,

MEMORANDUMS,

ENVELOPPES,

CATALOGUES,

Pour les Avocats:

FACTUMS,

DECLARATIONS,

SUBPENA,

AFFIDAVIT

OPPOSITIONS,

Etc., Etc., Etc.,

S'ADRESSER A

"L'ADMINISTRATION"

76 Rue St. Joseph St. Roch.

QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ

Pour la Compagnie d'Imprimerie de Québec PAR

Chs. A. Ern. GAGNON M. P. P. Au No. 76, Rue St. Joseph, St. Roch,

QUEBEC.